



Mme la Présidente,

Les organisations syndicales, Cfdt, FA et FO ont été interpellées par les agents des lycées exerçant les fonctions d'encadrement.

Ils nous ont exprimé leur mécontentement.

La construction de la grande Région Occitanie a suscité chez les encadrants beaucoup d'espoir :

- Espoir de voir enfin leurs fonctions reconnues à leurs justes valeurs
- Espoir de se sentir un maillon important dans la relation lycée/Région
- Espoir de trouver enfin une véritable place dans les lycées d'Occitanie

Aujourd'hui ce mal-être, cette exaspération est à la hauteur du mépris qu'ils ressentent, alors même qu'ils ont toujours fait preuve de leur engagement en œuvrant pour la réussite de chaque nouveau projet de la collectivité.

Les agents des lycées ne peuvent pas être les éternelles victimes de leur nombre pour que vous nous expliquiez, Mme la Présidente, que cela justifie un traitement différencié.

Pour rappel les encadrants sont les seuls ARL restés bloqués sans possibilité d'évolution de carrière depuis maintenant de très longues années, alors même que les exigences de la collectivité comme de l'autorité fonctionnelle ne cessent d'augmenter.

Nous vous demandons, à nouveau, de prendre en considération sans délai, les revendications que nous portons en leur nom :

- Que tous les postes d'encadrement soient reconnus potentiellement en catégorie B, sans autre critère que la fonction d'encadrement exercée.
- Que tout soit mis en œuvre pour faciliter l'accès à la catégorie B, qui demeure la seule catégorie hiérarchique correspondante aux fonctions d'encadrement.
- Que la fonction d'encadrement soit un critère déterminant pour la promotion au grade de technicien.
- Que l'accès au grade d'agent de maîtrise soit réellement ouvert aux ARL.
- Que la fonction d'encadrement soit un critère prioritaire pour la promotion au grade d'agent de maîtrise.

Dans une précédente mandature, le président Malvy nous indiquait que les encadrants ne pouvaient être traités différemment des autres ARL. Nous acquiesçons tout à fait et c'est pourquoi nous revendiquons également la possibilité de sortir du cadre d'emploi spécifique, afin qu'un traitement équitable puisse réellement s'instaurer dans notre nouvelle Région.

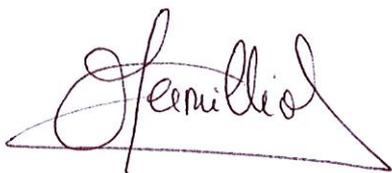
La reconnaissance de la fonction passe par le régime indemnitaire, vous conviendrez qu'à fonction équivalente il est inacceptable qu'il y ait autant de disparités au sein de notre collectivité. Le rattachement des ARL au RIFSEEP du cadre d'emploi traditionnel est un passage indispensable si vous avez réellement la volonté d'une égalité de traitement envers les agents régionaux d'Occitanie.

Notre détermination sur ce sujet ne faiblira pas et nous n'excluons pas des actions plus radicales si vous nous y contraignez.

Nous avons souhaité faire cette intervention en CTP, Mme la Présidente, pour que l'ensemble des élus prennent connaissance du malaise grandissant des encadrants. Nos revendications avaient déjà été relayées par certains élus en assemblée plénière lors de la précédente mandature mais cela n'a pas suffi.

Nous vous demandons de bien vouloir recevoir très rapidement les organisations syndicales pour que nos revendications puissent vous être détaillées et explicitées.

Pour la CFDT  
**Christine MERMILLIOT**  
Secrétaire de l'inter des sections  
CFDT Interco Région Occitanie



Pour la FA  
**Pascal GRAMAI**  
Secrétaire général  
FA Région Occitanie



Pour la FO  
**Didier NOUGUE**  
Secrétaire général  
FO Région Occitanie

